Travaux pratiques de fiscalité

UE 42

Enseignant(s) responsable de l'UE : Brenda CONDE
Autres enseignant·e·s de l'UE : Robert GUIAUX

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	CUG31TPFI
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	60 h (Q1 60 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
CG31IPPINR Travaux pratiques : impôt des personnes physiques et impôt des non-résidents	20	1	OUI
CG31TPTVA Travaux pratiques : TVA	20	2	OUI
CG31ISOIPM Travaux pratiques : impôt des sociétés et impôt des personnes morales	20	2	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE02** HE. 2. d'établir, rédiger avec méthode et rigueur (forme, délais ...) les comptes annuels, les documents fiscaux et légaux en développant, s'il échet, les sources juridiques de ces écritures dans un contexte national et international.
- **HE06** HE. 6. de communiquer de manière structurée et défendre les documents de synthèse et d'analyse par écrit ou oralement tant en français qu'en néerlandais et en anglais, intramuros et extramuros...
- **HE07** HE. 7. de rechercher, trier, traiter et actualiser les données et les informations
- **HE08** HE. 8. d'identifier ses besoins en développement afin de s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Autres connaissances ou compétences prérequises

Travaux pratiques : impôt des personnes physiques et impôt des non-résidents

Maitriser les aspects pratiques et théoriques de l'IPP

Travaux pratiques : TVA

Maitriser les aspects pratiques et théoriques de la TVA

Travaux pratiques : impôt des sociétés et impôt des personnes morales

Maitriser les aspects pratiques et théoriques de l'Isoc

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Travaux pratiques : impôt des personnes physiques et impôt des non-résidents

Objectifs
Déterminer et qualifier des revenus d'une situation donnée en vue d'établir la déclaration, d'expliquer le calcul de l'impôt et de choisir la voie la moins imposée au moyen des outils informatiques et légaux.
Contenu
Etude de cas: IPP et INR/PP avec utilisation de pièces justificatives. Commentaires des impacts fiscaux.

Travaux pratiques : TVA

Objectifs
Etude de cas: Pouvoir sur base de situations particulières, faire un raisonnement TVA correct et déclarer une opération TVA cohérente par rapport à celui-ci. Pouvoir remplir des documents TVA officiels en faisant preuve de curiosité, d'autonomie et de rigueur.
Contenu
Eudes de cas sur des matières spécifiques Déductions TVA Fait générateur- Cause d'exigibilité Principales obligations TVA Exercices de synthèse.

Travaux pratiques : impôt des sociétés et impôt des personnes morales

Objectifs
Déterminer les impacts fiscaux d'une situation donnée et établissement de la déclaration Isoc. Pouvoir choisir la voie la moins imposée au moyen des outils informatiques et légaux.
Contenu
Etudes de cas: Examen des déductions fiscales et déclaration Isoc complète. Principaux éléments de la déclaration IPM.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Travaux pratiques : impôt des personnes physiques et impôt des non-résidents

• En faisant preuve de curiosité, de rigueur et d'autonomie, l'étudiant sera amené, après lecture de la documentation usuelle, à résoudre des cas pratiques en utilisant les moyens informatiques disponibles et les sources accessibles à l'école (Taxwin, FisconetPlus,...) dans le respect des consignes. Une partie du cours pourra se dérouler à distance en fonction des circonstances.

Travaux pratiques : TVA

• En faisant preuve de curiosité, de rigueur et d'autonomie, l'étudiant sera amené, après lecture de la documentation usuelle, à résoudre des cas pratiques en utilisant les moyens informatiques disponibles et les sources accessibles à l'école (Taxwin, FisconetPlus,...) dans le respect des consignes. Une partie du cours pourra se dérouler à distance en fonction des circonstances.

Travaux pratiques : impôt des sociétés et impôt des personnes morales

• En faisant preuve de curiosité, de rigueur et d'autonomie, l'étudiant sera amené, après lecture de la documentation usuelle, à résoudre des cas pratiques en utilisant les moyens informatiques disponibles et les sources accessibles à l'école (Taxwin, FisconetPlus,...) dans le respect des consignes. Une partie du cours pourra se dérouler à distance en fonction des circonstances.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Travaux pratiques : impôt des personnes physiques et impôt des non-résidents

• A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de faire preuve de curiosité, de rigueur et d'autonomie dans la recherche de solutions visant la taxation des revenus de personnes physiques résidentes ou non résidentes et sera capable d'expliquer de manière claire, complète et cohérence ces solutions.

Travaux pratiques : TVA

• A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de faire preuve de curiosité, de rigueur et

d'autonomie dans la recherche de solutions visant des questions pratiques de TVA et sera capable d'expliquer de manière claire, complète et cohérence ces solutions.

Travaux pratiques : impôt des sociétés et impôt des personnes morales

• A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de faire preuve de curiosité, de rigueur et d'autonomie dans la recherche de solutions visant la taxation des revenus de contribuables soumis à l'impôt des sociétés ou à l'impôt des personnes morales et sera capable d'expliquer de manière claire, complète et cohérence ces solutions.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Travaux pratiques : impôt des sociétés et impôt des personnes morales : Darte et Noel, "Maitriser l'impôt des sociétés" Edition 2020, Edipro. Taxwin Expert Outils Office 365 (50 €)	—	Lien
Travaux pratiques : impôt des sociétés et impôt des personnes morales : Taxwin Expert Outils Office 365	—	—
Travaux pratiques : impôt des personnes physiques et impôt des non-résidents : Taxwin Expert, Outils Office 365, Taxcalc	Ce support de cours est disponible sur internet	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier			
Travaux pratiques : impôt des personnes physiques et impôt des non-résidents — méthode d'intégration : 20 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Travaux pratiques : TVA — méthode d'intégration : 40 %			
Évaluation continue	30 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre ouvert
Examen oral	70 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre ouvert
La partie évaluation continue donnée par madame Lemaire (travaux) se déroule en salle informatique durant le quadrimestre et n'est pas remédiable en session. La partie de monsieur GUIAUX fait l'objet d'un examen oral en session.			
Travaux pratiques : impôt des sociétés et impôt des personnes morales — méthode d'intégration : 40 %			
Évaluation continue	30 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre ouvert
Examen oral	70 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre ouvert
Août			
Travaux pratiques : impôt des personnes physiques et impôt des non-résidents — méthode d'intégration : 20 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Travaux pratiques : TVA — méthode d'intégration : 40 %			
Examen oral	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre ouvert
La partie évaluation continue donnée par madame Lemaire (travaux) se déroule en salle informatique durant le quadrimestre et n'est pas remédiable en session. La partie de monsieur GUIAUX fait l'objet d'un examen oral en session.			
Travaux pratiques : impôt des sociétés et impôt des personnes morales — méthode d'intégration : 40 %			
Examen oral	100 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre ouvert